

« Dans la boîte noire des politiques de sécurité. »

Renouveler l'étude des pratiques et discours

Journées d'étude

Judi 16 et vendredi 17 juin 2016

Coordination scientifique et organisation :

Marion Guenot (Univ. Paris 8 / CRESPPA-LapTop) et

Kevin Vacher (Univ. Paris 8 / CRESPPA-CSU)

Université Paris 8 - Vincennes - St Denis

2, rue de la Liberté, 93526 (M° 13, St Denis Université)

Bât. D - Salle D143

je.polsecu@gmail.com

Avec le soutien de l'Ecole Doctorale Sciences Sociales (ED 401)

Argumentaire

En matière d'études sur les politiques publiques de « sécurité », la simple définition de l'objet « sécurité/sécuritaire » donne à voir un schiisme scientifique, qui bien qu'évocatrice, demeure flou et peu défini, prisonnier d'approches paradigmatiques perçues et présentées comme contradictoires. Bon nombre de travaux s'intéressent à la construction et à l'évolution des catégories délinquantes, au prisme des activités des policiers et magistrats qui œuvrent au quotidien à la définition de leurs publics (Jobard, 2006). D'autres travaux s'intéressent davantage aux énoncés et discours publics formulés par les pouvoirs publics (Bonelli, 2010), les intellectuels ou « nouveaux experts » (Mucchielli, 2002). Ces deux approches, trop rarement complémentaires vont souvent jusqu'à provoquer des controverses.

Plus encore, l'objet est au cœur de controverses impliquant la relation du chercheur à la commande publique et aux « problèmes publics ». Citons les travaux produits à partir des demandes institutionnelles d'évaluation des politiques publiques ou de leurs catégories (Roché, 2008 et, Body-Gendrot 1998...). Critiqués pour leur démarche normative vis-à-vis des questions d'efficacité de ces politiques et captive des catégories de discours et d'action politico-médiatiques, elles éluderaient ainsi la question de la fonction de ces politiques. Il est souvent rétorqué qu'à l'inverse, les recherches centrées sur les vellétés énoncées explicitement par les pouvoirs publics peuvent produire un effet déformant consistant à impliquer les acteurs étudiés dans des logiques de créations artificielles et pleinement performatives (Rigouste, 2009 et Garnier 2012) en anticipant des effets de politiques publiques sans leur associer une étude des effets selon des indicateurs opérants. Une frontière a ainsi été progressivement tracée au sein de ce sous-champ d'étude, sous l'effet dopant de cette controverse et de l'émergence des questions de victimisation et de sentiment d'insécurité au sein des arènes politiques et médiatiques.

Cette division entre institutions et acteurs, discours et pratiques, production et réception des politiques publiques, objets de la science politique historiquement ou plus récemment légitimes révèle in fine une hétérogénéité de regards scientifiques qui pourraient dans certains cas s'enrichir mutuellement. L'utilisation même des termes « sécurité » ou « sécuritaire » évoque en elle-même deux objets qui ne se recoupent que partiellement, le premier s'attachant à l'étude de politiques publiques pouvant être variées et s'attachant à assurer la fonction régaliennne de protection des citoyens (sécurité intérieure, extérieure, environnementale ...) et le second aux tendances de diverses formes de contrôle social qui tendent à mettre la sécurité au cœur de leur intervention aux dépens, entre autres, de la question sociale.

Au-delà du cadre de controverse existant, dont il faut souligner les apports comme les limites, nous nous proposons de déplacer nos réflexions autour des interconnexions entre l'étude des discours et des pratiques, entre vellétés et effets. **Comment les injonctions formulées en politiques publiques, ou dans l'arène médiatique se retrouvent en tension avec les logiques professionnelles des institutions répressives ?** De quels jeux de relations entre acteurs, intellectuels, politiques, policiers, judiciaires, « riverains », ou étiquetés comme « délinquants » dépendent cette co-construction? Comment ceux-ci ajustent leurs catégories d'action et de discours en fonction de leurs ressources et contraintes ? Comment enquêter ainsi sur des services, des acteurs et des instruments de contrôle social dont l'activité échappe des mains de ceux qui les promeuvent ? **Comment appréhender ce qui, bien loin de participer d'un brouillage des frontières entre catégorisations, entre acteurs et logiques professionnelles, constituent des dynamiques de spécialisation ?** Comment disséquer la masse floue, de « l'opinion publique », des « riverains » ou « usagers » uniquement « demandeurs » d'action publique pour replacer les populations policées comme actrices (bon gré, mal gré) de ces politiques ? Comment situer socialement leurs répertoires d'action et les dynamiques conflictuelles ?

En tentant d'articuler de façon dialectique et relationnelle l'étude des discours et politiques publiques sécuritaires avec celle des pratiques d'acteurs, nous souhaitons donc participer à la production d'une compréhension dynamique des processus et logiques d'actions multiples, contingentes, déterminées socialement, parfois contradictoires, qui concourent à la production des politiques sécuritaires.

Il s'agira donc enfin de participer à renouveler la culture scientifique à ce sujet en dépassant les considérations de similitudes de discours et d'action formulés à priori, d'étudier les continuums, évolutions et/ou ruptures qui peuvent être relevées dans les pratiques d'acteurs comme dans les référentiels de l'action publique. Il s'agira ainsi de changer d'échelles (temporelles, institutionnelles...) et reposer l'hypothèse d'une systémie dans la construction et la mise en œuvre des politiques sécuritaires, en recul à l'égard des postures évènementialistes.

Nous organisons ainsi une première journée d'études, qui se fixe comme objectif de rassembler les jeunes chercheurs s'intéressant aux politiques publiques de sécurité, selon trois axes qui ne se veulent pas exhaustifs mais qui constituent des pistes de réflexions :

- **Axe 1 :** Enquêter sur les politiques publiques de sécurité : Comment construire son objet de recherche et son cadre d'enquête ? Comment définir et redéfinir son objet et le statut de l'enquêté dans le cadre de la relation d'enquête ?
- **Axe 2 :** Comment repenser l'étude des politiques de sécurité, les discours et injonctions au prisme des pratiques effectives des acteurs de ce qui constitue un espace d'interaction autour de la production, mise en œuvre et réception de ces politiques ? Comment appréhender les discours officiels en tant qu'identité professionnelle, militante, personnelle, intervenant dans des processus anciens, institués, ou plus récents ?
- **Axe 3 :** Dans quelle mesure et par quels processus, les alternances de responsabilités et de pouvoir ont-elles des influences concrètes sur les pratiques ? Comment appréhender les conditions de déflation ou de consécration de certains dispositifs, instruments, ou plus généralement, de discours et d'action sécuritaire ?

Programme des journées d'étude

Jeudi 16 juin

9h : Accueil des participants.

9h30 : Introduction

Marion Guenot (CRESPPA-LapTop, Université Paris 8) et Kevin Vacher (CRESPPA-CSU, Université Paris 8).

10h : Panel 1 : Questions méthodologiques et épistémologiques dans les études de sécurité.

Simonneau Damien (Centre Emile Durkheim – Sciences Po Bordeaux). Saisir l'objet « sécurité » : Regard critique sur le label « études critiques de sécurité »

Guillaume Neveu (DYSOLA, université de Rouen). De la construction d'un objet de recherche contemporain à un objet socio-historique : analyse des dossiers de la police spéciale en Seine-inférieure dans l'entre-deux-guerres.

Discutante : Vanessa Codaccioni (CRESPPA-CSU, Université Paris 8)

12h : Pause déjeuner.

14h : Panel 2 : Continuités et discontinuités : de nouveaux enjeux pour la police en France.

Bargeau Adélaïde (SAGE, Université/IEP de Strasbourg). La réforme de la garde à vue. La fin du « huis clos policier » ?

Jean-Michel Schlosser (CEREP, Université de Reims Champagne-Ardenne). Les politiques publiques de sécurité au prisme des politiques et des stratégies de formation dans la police nationale. Traductions, transformations adaptations.

Discutant : Jérémie Gauthier (IRIS-EHESS, Centre Marc Bloch)

16h : Panel 3 : De l'ordre dans la ville : policer au-delà de la police.

Camille François (CRESPPA-CSU, Université Paris 8). Identifier et prévenir le trouble à l'ordre public. Logiques de police dans l'administration du concours de la force publique en matière d'expulsions locatives

Lorraine Bozouls (OSC, Sciences Po ; URBEUR, Università Milano Bicocca). L'enjeu de la sécurité dans des quartiers résidentiels supérieurs : un moyen de contrôle de l'espace local

Discutante : Eleonora Elguezabal (INRA, CESAER/CMH)

18h : fin de la première journée.

Vendredi 17 juin

9h : Panel 4 : Positions et prise de positions

Agathe Piquet (CERSA, Université Paris 2). Europol et les polices nationales : entre intérêts professionnels et luttes politiques ?

Ozdinc Gizemnur (PACTE, IEP de Grenoble). Alternier son positionnement dans une enquête sur l'alternance de pouvoir.

Discutante : Laurence Proteau (CESSP-CSE-EHESS, Université d'Amiens)

11h : Panel 5 : De la réception des injonctions sécuritaires par les acteurs non policiers, une *blindzone* ?

Rita Carlos (CESDIP, Université de Versailles St Quentin). L'outil radio comme médiateur entre l'émission et la réception d'énoncés prescriptifs.

Tommaso Giuriatti (LAMES-LISA, Université de Corse Pasquale Paoli). Dénoncer et revendiquer : des entrepreneurs de morale dans un champ en construction.

Discutante : Nora El Qadim (CRESPPA-LapTop, Université Paris 8)

13h : Pause déjeuner

14h30 : Panel 6 : Des discours "bruyants" aux politiques publiques.

Estelle Miramond (LCSP – CEDREF – CASE, Université Paris 7). Renouveler l'étude des politiques anti-traite : un projet doublement ethnographique.

Andrew Crosby (GERME, Université libre de Bruxelles). Entre le sécuritaire et l'humain : la gestion du risque dans l'enfermement des étrangers en Belgique.

Discutante : Louise Tassin (URMIS, Université de Nice – Sophia Antipolis)

16h30 : Conclusion

Marion Guenot et Kevin Vacher.



« A vendre : 3 vieilles télécaméras. Fonctionnent très bien »